

Modifications à *Vos conditions particulières*

Cet avenant modifie votre contrat d'assurance

Il fait partie de votre contrat d'assurance et son titre doit être écrit à *Vos conditions particulières*. Quant aux informations requises dans cet avenant, elles peuvent être écrites à cette section ou dans l'avenant, à notre choix.

Vos informations

Votre nom _____

Votre assureur _____

Votre contrat d'assurance N° _____

Prise d'effet de cet avenant

Le _____, à 0h01 à l'heure normale à l'adresse indiquée à *Vos conditions particulières*.

Catégorie de véhicules visée

Cet avenant s'applique uniquement à la catégorie de véhicules suivante:

Cet avenant nous permet de modifier uniquement *Vos conditions particulières*. Il ne nous permet pas de modifier le texte standard du contrat d'assurance approuvé par l'Autorité des marchés financiers.

Vos conditions particulières sont modifiées de la façon suivante:

Toutes les autres conditions de votre contrat d'assurance restent les mêmes.